

La traduction, transfert linguistique ou transfert culturel ? / Christine Durieux. — Extrait de : Revue des lettres et de traduction. — N° 4 (1998), pp. 13-29.

Bibliogr.

I. Littérature — Traductions. II. Traduction.

PER L1037 / FL150598P

LA TRADUCTION: TRANSFERT LINGUISTIQUE OU TRANSFERT CULTUREL ?¹

Christine DURIEUX
Professeur des Universités,
Université de Caen, France.

«Apprendre une autre langue, ce n'est pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets connus, mais s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de communications linguistiques».

André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, 1978, p. 12.

INTRODUCTION

Dès l'énoncé de ce titre, on relève déjà une ambiguïté. En effet, le terme *traduction* peut déjà désigner (1) l'action de traduire, l'opération traduisante, mais aussi (2) le résultat de cette action, le texte obtenu rédigé dans une langue autre (langue d'arrivée) que la langue dans laquelle était rédigé le texte original (langue de départ).

De même, le terme *transfert* peut renvoyer à (1) la nature de l'opération, suscitée par une volonté préalable d'effectuer le transfert, mais également à (2) la réalité obtenue, la situation résultante faisant l'objet d'un constat après exécution.

(1) Cet article reprend la matière d'une conférence donnée le 13 avril 1997 au Département de Français de l'Université de Damas (Syrie).

Cette remarque préliminaire tend à souligner, si besoin est encore, qu'une langue n'est pas un répertoire de mots, dont chacun servirait à désigner une chose distincte. Si tel était le cas, pour maîtriser une langue étrangère et pouvoir traduire, il suffirait de mémoriser un autre répertoire et de le superposer rigoureusement à celui de la langue maternelle. Alors, avec la capacité de mémoire et la puissance de traitement dont sont dotés les ordinateurs actuels, ces derniers auraient déjà supplanté les traducteurs humains et la traduction automatique se serait imposée dans tous les pays du monde et dans tous les domaines de l'activité humaine. Or, il n'en est rien; nous le savons bien; et, loin d'être résolue, la question que nous nous posons - la traduction est-elle une opération de transfert linguistique ou de transfert culturel - garde tout son sens et sa portée.

Quoi qu'il en soit, cette question se pose en termes d'opposition. Il y a en effet, à la base, des prises de position contraires selon que l'on voit la traduction, c'est-à-dire l'opération traduisante, comme un acte de transfert linguistique ou de transfert culturel. Selon l'attitude adoptée à l'égard de la traduction, les présupposés sont radicalement différents. On change alors (1) d'angle de vision, (2) de paradigme théorique, et (3) d'approche.

1. ANGLE DE VISION

Dans l'optique du transfert linguistique, la traduction est considérée comme la mise en contact de deux langues. Cette situation a retenu l'attention des linguistes parce que, précisément, elle est source de déviations dans les langues. Si l'opération traduisante est la mise en contact de deux langues, la zone de contact devient le siège privilégié d'interférences. Le traducteur vu comme un agent alingue, suscite bien des inquiétudes chez les puristes, et d'aucuns s'interrogent sur le risque de ne pouvoir maintenir intacts deux structures en contact, craignant qu'elles n'influent trop fortement l'une sur l'autre, qu'elles ne déteignent en quelque sorte tels des tissus colorés lavés ensemble.

Dans ce contexte, toutes les objections sont formulables même si toutes ne sont pas recevables. Ainsi, pour n'en retenir qu'une, de

l'objection préjudicielle² qui consiste à prétendre que toute traduction est impossible parce que l'organisation du savoir, des données de l'expérience, est différente dans chaque langue et donne lieu à un découpage qui ne coïncide donc pas d'un code linguistique à l'autre, rendant toute substitution impossible.

La première réponse est que, sans doute, chaque langue est le reflet d'une vision du monde conditionnée par l'environnement dans lequel cette langue est pratiquée. Ainsi puis-je dire en français que j'ai deux belles-mères: non, je ne suis pas polygame! Il s'agit, d'une part, de la mère de mon mari et, d'autre part, de la seconde épouse de mon père. En anglais, nul besoin de donner une telle explication car il existe deux dénominations différentes pour désigner ces relations familiales: *mother-in-law* est la mère du conjoint, *stepmother* est la nouvelle épouse du père. Ce type de découpage lexical est propre à chaque langue; dans cet exemple: une seule dénomination en français, mais deux dénominations distinctes en anglais, de même qu'en arabe d'ailleurs, langue dans laquelle le vocabulaire de la famille est très développé et donc riche de précision.

Sans relancer le débat qui continue d'opposer les tenants de ce qu'il est convenu d'appeler l'hypothèse de Sapir-Whorf³, à savoir que la

(2) Cette objection, formulée de longue date, est récurrente. La traduction est dite impossible parce que qu'on ne peut mettre en évidence une relation d'identité entre le texte original et sa traduction en quelque langue que ce soit. "Toutes les objections contre la traduction se résument en une seule: elle n'est pas l'original", dit Georges Mounin dans *Les Belles Infidèles*, Cahiers du Sud, Paris, 1955 (p. 7). On ne saurait contester cette prise de position assimilable à un truisme. Dans ses *Éléments de linguistique générale*, André Martinet est affirmatif à cet égard: "Nous savons déjà que les mots d'une langue n'ont pas d'équivalents exacts dans une autre" (p. 19). Pourtant le débat est loin d'être clos sur la part d'altérité et d'identité dans la traduction.

(3) Dans son *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, (1ère éd. 1916), F. de Saussure affirme le principe de découpage linguistique, qui est repris plus tard par le structuralisme. A son tour, dans *Language, Thought and Reality*, Cambridge, Mass, 1956, B. L. Whorf pose l'hypothèse que chaque langue est liée à une certaine représentation du monde: "Chaque langue est un vaste système de structures, différent de celui des autres langues, dans lequel sont ordonnées culturellement les formes et les catégories par lesquelles l'individu non seulement communique, mais aussi analyse la nature, aperçoit ou néglige tel ou tel type de phénomènes ou de relations, dans lesquelles il coule sa façon de

langue est un vaste système qui ordonne et structure le raisonnement et la construction de la connaissance du monde de l'individu à ceux qui affirment que le monde est ce qu'il est et que les diverses langues ne font que l'exprimer différemment, qu'il suffise de constater que le premier point de vue conduit à nier la possibilité de traduire puisque c'est la langue qui conditionne l'appréhension des réalités tandis que le second admet que traduire consiste à exprimer les mêmes réalités par des moyens certes différents mais rendant toute traduction possible.

La seconde réponse est que force est de reconnaître que la traduction existe depuis la nuit des temps et qu'il apparaît difficile aujourd'hui de nier la possibilité de traduire.

Dans l'optique du transfert culturel, la traduction est considérée comme une interface entre deux cultures. Ce point de vue se justifie par la situation de communication dans laquelle opère le traducteur. Cette situation peut être schématisée (Figure 1) pour mettre en évidence le décalage qui existe entre la réception du texte original par la communauté de lecteurs visée et la réception de la traduction par les destinataires de celle-ci.

raisonner, et par lesquelles il construit l'édifice de sa connaissance du monde." (p. 252). La question que l'on est alors tenté de se poser est de savoir si c'est la langue qui détermine la représentation du monde, comme l'affirme Whorf: "Nous disséquons la nature suivant des lignes tracées d'avance par nos langues maternelles" (*ibid.* p.213), ou bien si c'est la représentation du monde qui justifie des structures linguistiques différentes. Dans ses *Eléments de linguistique générale*, A. Colin, Paris, 1970, A. Martinet dénonce le caractère spécieux du débat: "Il se peut que les différences dans l'analyse entraînent une façon différente de considérer un phénomène, ou qu'une conception différente d'un phénomène entraîne une analyse différente de la situation. En fait, il n'est pas possible de faire le départ entre l'un et l'autre cas" (p.19). G. Mounin, dans *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963, dénonce cette limite de l'hypothèse de Whorf: "Tous ces faits conduisent à penser qu'au moins partiellement, l'hypothèse de Whorf est fondée sur un cercle vicieux, déjà signalé: postuler des visions du monde différentes parce qu'il y a des structures linguistiques différentes; puis expliquer que ces structures linguistiques sont différentes parce qu'elles reflètent des visions du monde différentes." (p. 264).

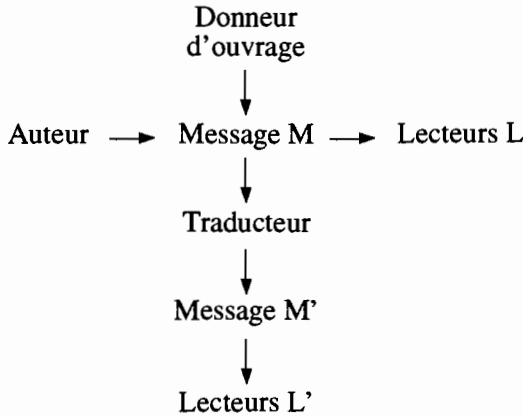


Figure 1

La chaîne de communication initiale qui a donné naissance au texte original apparaît selon l'axe horizontal: un auteur, qui peut être un auteur d'une oeuvre littéraire ou simple rédacteur d'un document utilitaire, produit un texte - que nous appelons le message M - à l'intention d'une communauté de lecteurs (L) censés pouvoir accéder directement au contenu de ce message, du fait notamment de la langue qu'ils maîtrisent, de l'expérience et du savoir présupposé chez eux.

Dans le monde entier, des milliers, des millions de messages sont ainsi produits quotidiennement. Mais il faut bien prendre conscience que tout ce qui s'écrit n'est pas à traduire. Pour qu'il y ait traduction, il faut qu'un donneur d'ouvrage repère un texte (message M), le confie à un traducteur qui va produire à son tour un texte équivalent dans la langue demandée - que nous appelons le message M' - à l'intention d'une *autre* communauté de lecteurs (L'). C'est l'axe vertical du schéma ci-dessus. Le positionnement relatif des acteurs dans cette double chaîne de communication n'est pas fortuit. On constate, en effet, que le traducteur se situe en marge de l'axe de communication primaire. S'il est récepteur du message M, il n'en est pas pour autant destinataire. De plus, compte tenu de la configuration perpendiculaire de ces deux axes de communication - texte original et traduction - on observe un décalage entre les deux communautés de destinataires L et L'. De fait, ceux-ci n'ont ni les mêmes connaissances linguistiques, ni

la même expérience collective, ni le même vécu, ni la même culture. Au décalage culturel et géographique peut aussi s'ajouter un décalage temporel. En effet, contrairement à l'interprétation de conférence⁴ qui est une traduction orale en temps réel, la traduction écrite se fait nécessairement en différé. L'écart entre la production du texte original et sa traduction peut varier de quelques minutes pour les documents de travail d'une réunion internationale par exemple à des années, voire des siècles pour des textes anciens. Ce décalage doit être rattrapé et compensé au moment de la traduction. Il y a donc un nécessaire travail d'adaptation⁵ de la part du traducteur en fonction de l'acquis présumé des lecteurs auxquels sa traduction est destinée. Cette tâche d'adaptation fait clairement de l'opération traduisante un acte de communication interculturelle.

2. PARADIGME THÉORIQUE

A cet égard, deux grands courants s'affrontent: la théorie linguistique qui sous-tend la vision de la traduction comme transfert linguistique, et la théorie interprétative/adaptative qui sous-tend la vision de la traduction comme transfert culturel.

La théorie linguistique est ainsi appelée parce qu'elle pose comme

(4) Nous avons développé un parallèle entre interprétation de conférence et traduction écrite dans notre contribution "Interprétation et traduction: similitudes et divergences" dans *Hommage à Hasan Ali Yücel* sous la direction de Hasan Anamur, Publication de l'Université technique de Yildiz, Istanbul, (1997) pp. 173-182. Aux différentes rubriques évoquées, nous pourrions d'ailleurs ajouter un aspect méthodologique: alors que le traducteur n'aborde théoriquement la phase de réexpression qu'après avoir achevé la phase de compréhension, l'interprète doit se lancer dans l'activité de réexpression sans être sûr d'avoir appréhendé le sens du discours avec précision. La séquence des étapes de la démarche de la traduction écrite est bien établie alors que l'interprétation/traduction orale exige une imbrication permanente des phases de compréhension et de réexpression au fur et à mesure du développement du discours, des portions de discours venant affiner rétroactivement la compréhension de parties antérieures, ce qui consolide alors le processus de compréhension et confère des points d'appui de nature à faciliter d'autant la compréhension de la suite du discours.

(5) L'adaptation en traduction est le thème sous-jacent à notre article: "La créativité en traduction technique", *Text Context*, Vol. 6, No. 1, Heidelberg, 1991.

postulat que le texte à traduire est composé de mots, que c'est la seule matière objective qui soit fournie au traducteur⁶ et que ce dernier a pour tâche de traduire des mots et/ou des groupes de mots. Dans ce cas, le traducteur focalise son attention sur la langue, au sens saussurien du terme.

La théorie interprétative/adaptative doit son nom au fait que la traduction est considérée comme un maillon de la chaîne de communication qui établit une relation entre un auteur d'un texte original et le lecteur de la version traduite de ce texte. L'opération traduisante s'articule en deux temps majeurs: compréhension du texte original et réexpression dans la langue d'arrivée. A cet effet, le traducteur *interprète* les mots qui composent le texte premier afin de comprendre le sens du texte à traduire, puis *adapte* sa formulation pour produire un texte second de nature à exercer le même impact sur le lecteur.

Selon la théorie linguistique, l'objet de la traduction est le *dire*. Le traducteur doit s'attacher à analyser les formes linguistiques du texte original et à en rechercher les correspondances dans la langue d'arrivée. L'idée sous-jacente est que le texte à traduire est composé de mots eux-mêmes combinés en phrases et que c'est la seule matière sur laquelle le traducteur peut travailler.

Selon la théorie interprétative/adaptative, l'objet de la traduction est le *vouloir-dire*. Quel que soit le paradigme théorique adopté, le traducteur ne dispose certes matériellement que du texte à traduire sous forme de graphismes imprimés sur un papier, mais au lieu d'en rester à l'expression brute, il va chercher au-delà des mots et des phrases - du dire - pour en extraire le vouloir-dire et ainsi accéder au sens; c'est le sens ainsi appréhendé qu'il va réexprimer dans l'autre langue. Pour illustrer la différence entre dire et vouloir-dire, je reprendrai un extrait d'une bande dessinée (Figure 2) que j'affectionne

(6) Ce point de vue est défendu avec force par Peter Newmark dans *A Textbook of Translation*, Prentice Hall, New York/Londres (1988) "We do translate words because there is nothing else to translate; there are only the words on the page; there is nothing else there." (p. 73).

particulièrement parce qu'il permet de mettre en évidence plusieurs aspects pragmatiques.



Figure 2

La première vignette montre un clochard, aujourd'hui couramment désigné par le sigle SDF, soit Sans Domicile Fixe. Que dit-il ? Son *dire* est: "J'ai rien mangé depuis trois jours, M'dame". Il est clair que son *vouloir-dire* est: je n'ai pas d'argent pour m'acheter à manger, si vous ne me donnez rien, je vais mourir de faim. D'ailleurs un élément extralinguistique - le geste de tendre la main - confirme bien la volonté de communiquer ce message.

La seconde vignette montre une petite dame bien ronde et bien replète qui répond à la sollicitation "Si seulement j'avais votre volonté!". Manifestement, elle répond au *dire* de son interlocuteur et ne s'est guère préoccupée de son *vouloir-dire*. C'est ici le ressort du comique de la situation.

On soulignera également la subjectivité dans la réception du *dire* de son interlocuteur. En effet, la passante a l'air bien nourrie et grassouillette; elle doit rêver en permanence aux photos des mannequins vedettes qui font la couverture des magazines et a dû essayer déjà une demi-douzaine de régimes alimentaires pour tenter de

leur ressembler, sans doute sans succès. Ne pas manger pendant trois jours lui semble être une bonne solution pour perdre du poids, mais voilà, elle n'a pas la volonté de résister à la nourriture dont elle dispose en abondance et interprète le dire de l'autre en fonction de ses préoccupations personnelles et non de l'ensemble des signaux manifestes que lui envoie son interlocuteur.

Le *dire* est le vecteur de la communication, mais pour que celle-ci aboutisse, il faut que le dire soit interprété de façon à faire émerger le *vouloir-dire* (Figure 3). Dans la communication interlinguistique, l'enchaînement des opérations successives de codage du dire et d'interprétation du vouloir-dire tend à évoquer le jeu du téléphone arabe.

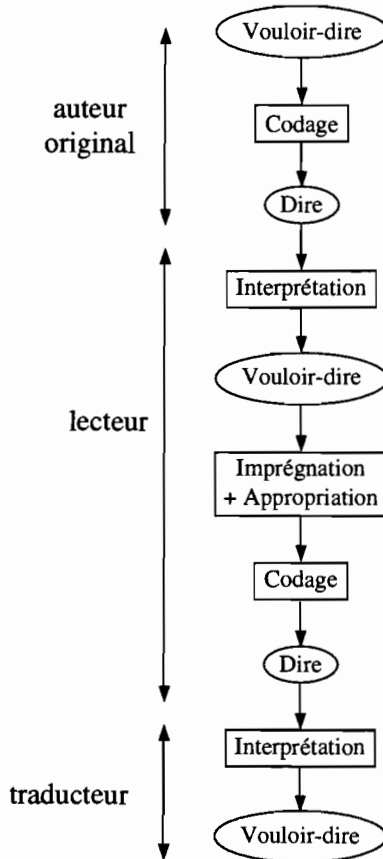


Figure 3

Le paradigme théorique présente un autre aspect majeur, qui concerne le texte lui-même. Dans le cadre de la théorie linguistique, dans la droite ligne du structuralisme, le texte est considéré comme une entité fermée, vue en une dimension. Le texte est constitué de mots qui se succèdent pour former des syntagmes, eux-mêmes agencés pour former des phrases, qui à leur tour se succèdent. Bref, le texte est une séquentialité de phrases. D'ailleurs, on remarque que l'objet d'investigation de la linguistique est le mot, le syntagme ou la phrase. Les études linguistiques ne vont jamais au-delà⁷.

En revanche, dans le cadre de la théorie interprétative/adaptative, le texte est pris dans sa dynamique. Il est considéré comme une entité ouverte, vue en trois dimensions. A la dimension horizontale (1ère dimension) que lui confère le paradigme linguistique s'ajoute une dimension verticale (2ème dimension) qui est, l'enchaînement des idées ou des arguments qu'il développe. En outre, un texte n'est jamais isolé; il vient après d'autres textes et certainement avant d'autres encore qui vont suivre. En littérature, un livre s'inscrit dans l'oeuvre d'un auteur; dans le domaine technique ou juridique, un texte appartient à un dossier et est donc en relation avec d'autres documents: c'est ce que nous appellerons la dimension transverse (3ème dimension) du texte⁸.

Sur le plan épistémologique⁹, la théorie linguistique présuppose

(7) Les linguistes eux-mêmes ont conscience de cette limite de leur champ d'investigation. C'est ce que confirme Catherine Fuchs "C'est la phrase que les théories linguistiques ont, pour la plupart, adoptée comme unité d'analyse" dans *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Peter Lang, Berne (1985) p. 20.

(8) Cette troisième dimension n'est pas sans rappeler la notion d'intertextualité, développée par Julia Kristeva dans *Recherches pour une sémanalyse*, Seuil, Paris (1978), selon laquelle un texte est toujours second, c'est à dire qu'il résulte d'une part d'emprunts à un modèle. Plus récemment, Anne Reboul dans son *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, Paris (1994) définit la dimension intertextuelle comme " la capacité d'un discours à s'associer aux (ou à se dissocier des) autres discours sur le même thème." (p. 324).

(9) Pour une approche épistémologique des théories de la traduction, Cf. Durieux, Ch (1998) "Les théories de la traduction: approche épistémologique" in *Hommage à Louis Truffaut*, Genève.

une attitude positiviste à l'égard du texte. Celui-ci, pris en tant qu'objet d'investigation, est considéré comme une entité fermée, extérieure à l'observateur et totalement indépendante de lui. La théorie interprétative/adaptative, comme son nom l'indique, implique une participation de l'observateur-lecteur au texte lui-même par le biais de l'interprétation du vouloir-dire puis de l'adaptation au lecteur. Le texte écrit n'a d'existence que par l'intervention d'un observateur-lecteur qui, par le jeu de l'interprétation, va en révéler le sens. De même, le texte à écrire n'acquiert de substance que par la prise en compte du lecteur auquel il est destiné, c'est-à-dire dans sa dimension communicative. Ce paradigme théorique s'inscrit manifestement dans la ligne des constructivistes, qui pose une interdépendance entre l'observateur et l'objet observé.

3. APPROCHE

Dans le cadre de la théorie linguistique, l'approche méthodologique mise en oeuvre est de nature *contrastive*¹⁰. L'objet de la traduction étant le *dire*, le centre d'intérêt étant la langue dans ses formes et ses structures, la démarche consiste à mettre en regard les deux codes linguistiques - langue de départ, celle du texte original, et la langue d'arrivée, celle de la traduction produite - et à observer les coïncidences et les divergences. L'approche contrastive permet de décrire une langue par rapport à une autre. Par exemple, on observe une plus grande fréquence de la voix passive en anglais qu'en français; ou encore le double accusatif, c'est-à-dire le double complément d'objet direct, existe en anglais alors qu'il est impossible en français où il y a lieu de juxtaposer un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect, comme dans l'exemple suivant:

John gives Mary a book
Jean donne un livre à Marie

(10) L'illustration type de l'application de cette approche au couple de langues anglais-français est la célèbre *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris (1976) de J.P. Vinay et J. Darbelnet.

A book has been given to Mary
Un livre a été donné à Marie

Mary has been given a book
On a donné un livre à Marie¹¹

De même, on observe une plus grande densité d'expressions métaphoriques figées en langue arabe que dans la langue française. Par ailleurs, les différences de vision du monde évoquées précédemment, notamment liées à l'environnement, au cadre de vie, bref à la culture, conduisent à des usages métaphoriques différents. Quand, en français, on exprime son réconfort en disant "cela m'a fait chaud au coeur", en arabe on exprime le même sentiment en disant littéralement "cela m'a fait froid au coeur". Nous avons donc des antonymes, chaud/froid, pour formuler un même vouloir-dire. Sous un climat tempéré, la chaleur est la bienvenue et, dans la langue française courante, a une connotation positive. La notion de chaleur a donné lieu à des métaphores lexicalisées évoquant l'enthousiasme voire la passion ou, en tout cas, un sentiment positif: défendre une cause avec chaleur, avoir un regard plein de chaleur, etc. avec les dérivés chaleureux et chaleureusement. En contrepartie, la notion de froideur évoque l'indifférence, voire l'hostilité. En revanche, dans la péninsule arabique où il fait couramment chaud, un peu de fraîcheur est appréciée. Aussi, ce mot a-t-il une connotation positive en arabe.

Autre exemple: en arabe, on dit littéralement "cirer le fil" pour signifier partir vite et subrepticement. En pratique, on peut utiliser

(11) Cette transformation est impossible en français puisque Mary devenue sujet n'est pas objet direct dans la phrase initiale de référence mais a une fonction d'objet indirect. Le transfert de cette phrase en français exige, pour être correct, des changements syntaxiques ou lexicaux:

Marie a reçu un livre

Marie a bénéficié d'un livre

Marie a été gratifiée d'un livre

... etc

On pourrait étoffer encore l'axe paradigmatique tout en gardant la même empreinte sémantique. Toutefois, on observe qu'on quitte le champ du dire pour entrer de plain-pied dans celui du vouloir-dire.

cette métaphore figée; elle existe dans la langue arabe, mais son usage ne présente aucun caractère obligatoire. De fait, bien d'autres verbes permettent d'exprimer ce même contenu sémantique, qui sont classables par niveau de langue et par indice de fréquence, par exemple. En français, ce même vouloir-dire - partir vite - peut s'exprimer de diverses manières selon la nuance voulue et le registre de langue adéquat: décamper, déguerpir, s'éclipser, s'esquiver, filer, se sauver, etc. La langue française offre aussi des expressions métaphoriques lexicalisées: par exemple, débarrasser le plancher, filer à l'anglaise¹², gagner la sortie, prendre ses jambes à son cou, tirer sa révérence, etc. Bref, on constate là encore l'existence d'images différentes selon les cultures.

Néanmoins, on observe aussi des convergences, en ce sens que la sagesse populaire, par exemple, se manifeste dans des adages, des sentences, des maximes qui sont de portée universelle. On retrouve donc des syntagmes correspondants dans plusieurs langues.

Toutefois, il y a lieu de se méfier des correspondances préétablies. De fait, traduire la langue donne rarement des résultats satisfaisants. Prenons le cas de la collocation: *or blanc*. Il existe, par exemple, en espagnol la collocation lexicalisée correspondante *oro blanco*. Le problème est que s'il s'agit effectivement d'une correspondance linguistique, d'une identité au niveau du dire, il n'y a aucune coïncidence de *vouloir-dire*. En effet, en français l'*or blanc* désigne la neige, comme en témoigne cet extrait de la grande presse: "... avec le retour de l'or blanc dès début décembre, les stations de sports d'hiver démarrent la saison dans les meilleures conditions". En revanche, en

(12) Le verbe filer, au sens de partir rapidement, est attesté dans la langue française à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. L'expression *filer à l'anglaise*, qui appartient au registre familier, est apparue dans la langue française en 1890. Elle signifie précisément partir discrètement sans prendre congé. On remarque avec amusement que la correspondance en anglais nous renvoie le compliment: *to take French leave*. Webster's Dictionary confirme la coïncidence des couvertures sémantiques de ces expressions réciproques: "an informal, hasty, or secret departure." L'expression trouverait son origine dans "an 18th century French custom of leaving a reception without taking leave of the host or hostess."

espagnol, *oro blanco* désigne l'héroïne, drogue qui se présente sous forme de poudre blanche et qui permet aux trafiquants de gagner de l'or. Le calque linguistique de l'or blanc existe aussi en tchèque, mais cette fois pour désigner le sucre de betteraves raffiné. De fait, cette activité agro-alimentaire occupe une place non négligeable dans le commerce extérieur de ce pays. La correspondance existe également en arabe; son usage, notamment en Egypte, est associé au coton qui est un important produit d'exportation et donc une source de devises pour ce pays.

Il apparaît clairement que l'adoption de correspondances d'éléments de la langue ne répond pas aux besoins de la traduction et se situe au simple niveau du transcodage, c'est-à-dire du transfert d'un code linguistique en un autre code linguistique.

Dans le cadre de la théorie interprétative/adaptative, l'approche méthodologique appliquée est de type *documentaire*¹³. Le traducteur ne cherche pas de correspondances de langue mais des équivalences de discours. La question qu'il se pose est non pas: quelle est la correspondance préétablie, répertoriée dans les dictionnaires bilingues de tel ou tel mot du texte original ? mais: comment un locuteur natif de la langue d'arrivée s'exprimerait-il spontanément pour communiquer la même idée, ou la même réalité ? Or, c'est par le biais d'une recherche documentaire menée méthodiquement qu'il va pouvoir découvrir les moyens qu'offre la langue d'arrivée pour exprimer une idée ou une réalité. A cet égard, il est utile de visualiser la décomposition de l'opération traduisante (Figure 4)¹⁴, pour permettre de situer dans le processus la place de la recherche documentaire.

(13) Nous avons longuement développé l'application de l'approche documentaire dans notre livre *Fondement didactique de la traduction technique*, Didier Érudition, Paris (1988). En particulier le chapitre 2, consacré à ce sujet, démontre, exemples à l'appui, l'efficacité de cette démarche pour l'exécution de traductions.

(14) Ce schéma est repris de notre livre *Apprendre à traduire: prérequis et tests*, La Maison du Dictionnaire, Paris (1995) p.15.

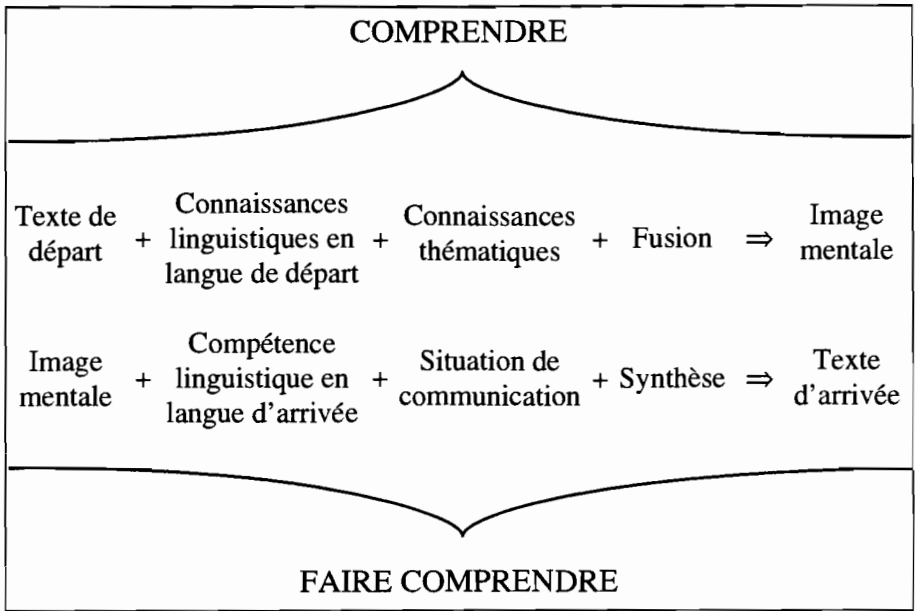


Figure 4

Vu comme un acte de communication et non pas comme un exercice de transfert linguistique, traduire, c'est comprendre pour faire comprendre: *comprendre* le texte original et en produire une traduction de façon à le *faire comprendre* à des lecteurs qui ne connaissent pas la langue dans laquelle le texte de départ est rédigé. Au fur et à mesure de la lecture du texte original, le traducteur mobilise ses connaissances linguistiques en langue de départ, condition nécessaire mais non suffisante de l'accès au sens. Comme il ne suffit pas de reconnaître les mots pour saisir le sens d'un énoncé, le traducteur sollicite son acquis thématique, en extrait les éléments pertinents et les fait fusionner avec ses connaissances linguistiques pour comprendre le sens de ce qu'il lit. Toutefois, le traducteur, si cultivé soit-il, n'est pas omniscient et face à un texte spécialisé, par exemple, il risque de ne pas disposer du savoir thématique nécessaire pour appréhender le sens du texte à traduire. Il doit alors rechercher des informations dans de la documentation sur le sujet traité. En procédant à une recherche documentaire dans la

langue de départ et dans la langue d'arrivée, il va pouvoir comprendre de quoi on parle et découvrir comment on en parle, c'est-à-dire qu'il va puiser dans la documentation, d'une part, les connaissances thématiques dont il a besoin pour comprendre le texte original et, d'autre part, la terminologie et la phraséologie utiles pour produire la traduction.

La recherche documentaire intervient donc à une ou deux étapes de l'opération traduisante selon les besoins du traducteur: (1) en langue de départ - au cours de la phase de mobilisation / acquisition des connaissances thématiques pour accéder au sens du texte à traduire et s'en faire une image mentale; (2) en langue d'arrivée - au cours de la phase de mobilisation /perfectionnement de la compétence de réexpression en langue d'arrivée pour se procurer les moyens offerts par cette langue pour produire un texte correct sur les plans terminologique et phraséologique. Ensuite, c'est en fonction de la situation de communication que s'opèrent les choix de formulation puisque le traducteur adapte son discours à ses lecteurs présumés.

On remarque qu'ainsi la recherche terminologique se fonde dans la recherche documentaire¹⁵. Les manuels, ouvrages et articles spécialisés se substituent avantageusement aux dictionnaires bilingues, en fournissant la terminologie employée en contexte.

(15) Sur la fusion entre la recherche documentaire et la recherche terminologique, deux articles ont été publiés à cinq ans d'intervalle dans la Revue de l'Unité de terminologie du Service de traduction de la Commission des Communautés européennes, à savoir:

Durieux, Ch. "La terminologie en traduction technique: apports et limites", in Terminologie et Traduction, No. 2/3-1992, pp. 95-103.

Durieux, Ch. "Traduction et linguistique textuelle", in Terminologie et Traduction, No.1-1997, pp.48-62.

Dans ce dernier article, l'approche documentaire est préconisée en complément de l'analyse textuelle, et notamment lorsque celle-ci manifeste ses limites.

CONCLUSION

Cette présentation, quoique nécessairement hâtive et synoptique, des deux grandes conceptions antagonistes de la traduction permet néanmoins d'apporter une réponse à la question posée par le titre de ce développement: la traduction est-elle transfert linguistique ou transfert culturel ? En effet, qu'elle porte sur des textes techniques ou littéraires, la traduction professionnelle est bien l'interface entre deux cultures.

L'opération traduisante ne vise pas la réalisation d'une identité de structure entre texte original et traduction mais une identité d'impact sur le lecteur. Or, afin d'obtenir cette identité d'effet produit sur le lecteur, une adaptation culturelle est indispensable pour compenser le différentiel de "vision du monde" entre la communauté de lecteurs du texte original et les destinataires de la traduction.

Ce constat conduit à préciser ce qu'est la fidélité en traduction. La fidélité ne se situe pas dans la ligne du littéralisme qui exige un respect absolu du dire, c'est-à-dire des formes de la langue au point d'en transférer les correspondances dans la traduction. La fidélité n'est pas aux composantes linguistiques du texte original. La quête de la fidélité ne doit pas s'orienter vers l'amont, mais vers l'aval, vers le lecteur final.

Certes, en littérature notamment, le traducteur doit allégeance à l'auteur de l'oeuvre. Mais respecte-t-il ses obligations s'il traduit le texte littéralement, quitte à le rendre artificiel - comme on dit familièrement "sentant la traduction" - alors que la prose de l'auteur est perçue comme très fluide et naturelle par les lecteurs de l'oeuvre originale ? Pour faire apprécier le style de l'auteur, le traducteur a le devoir de livrer à ses lecteurs, non pas un calque heurté et factice du texte original, mais une interprétation - tel un virtuose - souple et claire. Peu importent les moyens linguistiques utilisés, ce qui compte c'est la réception du texte. Que la lecture de la traduction suscite les mêmes émotions et les mêmes réactions que la lecture de l'oeuvre originale, et le contrat est rempli: l'auteur est respecté et le traducteur est fidèle.